Préface

Autor(en): **Burdet, Hervé M.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Boissiera : mémoires de botanique systématique**

Band (Jahr): **49 (1995)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PRÉFACE

"Un effort pour le français" titrait le *Journal de Genève*, le mardi 8 novembre 1988, en évoquant la parution récente de la traduction française du *Code de Berlin* (*Boissiera* 42) et c'est bien de cela qu'il s'agissait: un effort pour que les botanistes, les agronomes, les horticulteurs, fleuristes ou pharmaciens, bref tous les usagers de noms de plantes, dans toute la "Francophonie" puissent prendre connaissance, dans leur propre langue, des règles internationales convenues qui régissent l'art et la manière de donner aux plantes des noms sûrs et stables, compris de tous et dont la signification soit univoque. Nouvel effort, six ans plus tard, pour le *Code de Tokyo* (*Boissiera* 49) entre vos mains, car nous persistons à croire que le besoin existe et que l'éviction progressive de la langue française du champ de la nomenclature des plantes n'est qu'une fausse démarche. Il est significatif de voir, depuis la décision du Congrès de Berlin en 1987 de faire paraître le *Code* en anglais seulement, et non plus en trois langues officielles (anglais, français et allemand), que des versions linguistiques diverses (allemand, français, japonais...) fleurissent, attestant la demande constante pour une explication des règles de la nomenclature botanique plus proche de ses utilisateurs.

La surdité officielle à cette demande et le repli linguistique sur le seul idiome des anglo-saxons, voulu par les majorités fortement anglo-saxonnes des autorités, commissions et comités qui président aux destinées de la botanique internationale et de sa nomenclature, est d'ailleurs en pleine contradiction avec maintes déclarations souvent répétées sur l'urgence et la nécessité qu'il y aurait à ouvrir le monde scientifique aux nations en émergence pour leur rendre l'accès aux bienfaits de la civilisation moderne plus aisé. Il est significatif de constater que, seules récemment, les communautés scientifiques de langues allemande, française et japonaise, issues de pays économiquement forts, réussissent encore à trouver les moyens de mandater des botanistes susceptibles de se joindre aux assemblées scientifiques internationales décisionnelles, mais anglophones, pour en transcrire les décisions dans la langue de leurs collègues du "reste" du monde. Après deux essais valeureux de traductions, aujourd'hui périmées, du *Code*, les botanistes

d'expression espagnole et russe en sont réduits à apprendre l'anglais pour savoir selon quelles règles doivent se nommer les plantes de chez eux (sans omettre le même intérêt qu'ils pourraient légitimement porter au reste des végétaux du monde).

Un congressiste, lors du Congrès de Tokyo, a particulièrement bien décrit cette situation. D'origine sud-américaine, aujourd'hui en poste en Amérique du Nord, il a instamment prié le Congrès de se mettre à l'écoute du "reste du monde" en ouvrant les commissions techniques, même les plus complexes, aux représentants de l'ensemble des pays, communautés linguistiques ou continents auxquels les problèmes de l'identification, de la description et de la conservation des plantes se posent.

L'exclusivité professée de la langue anglaise n'a d'ailleurs pas pour les "aliens" la seule conséquence d'un accroissement de leurs difficultés à accéder à des connaissances essentielles. Elle induit, elle renforce pas à pas, l'exclusion des non-anglophones de toute la démarche scientifique moderne. Selon la décision, depuis Berlin (1987) de la Section de Nomenclature du Congrès International de Botanique, seuls les botanistes lisant l'anglais et le *Code* seront désormais informés des Règles de la nomenclature, ce qui est déjà grave; seuls ceux qui auront lus et compris les Règles seront à même d'en discuter, ce qui est cruel, mais inéluctable. Seuls ceux qui auront franchi ces deux premières étapes et qui auront trouvé l'énergie et les ressources nécessaires pourront aller (à 1 parmi 100... 300... anglo-saxon(ne)s) faire valoir, dans les grandes assemblées anglophones, leur point de vue sur les changements d'orientation prévus et motivés par l'évolution des connaissances scientifiques ou techniques, sur les modifications des usages, sur les amendements aux règles établies qui seront ensuite "démocratiquement" votés. Après quoi, les nouvelles règles sont écrites et formalisées, le nouveau *Code* entre en force, à la virgule anglaise ou américaine près... et le cycle de l'exclusion progressive recommence...: lire le *Code*, comprendre le *Code*, aller discuter le *Code*... (voir plus haut).

Le pire, en l'occurrence, c'est que l'exclusion est une double malédiction car elle est réciproque. Les anglo-saxons qui font en sorte que nous ne comprenions pas ce qu'ils décrètent, sont si bien enfermés dans leurs (in)sécurités linguistiques qu'ils sont pour la plupart incapables de comprendre nos frustrations (y compris le paragraphe ci-dessus, que d'ailleurs ils ne songeraient jamais à lire.)

Ce cycle de l'incompréhension et de l'exclusion doit être brisé, car il n'est pas raisonnable de laisser un groupe linguistique, fut-il important et même efficace, accaparer la démarche de toute une science. Dans sa modeste compétence, Genève, patrie des Candolle, premiers auteurs des "Lois" ou "Règles", et de John I. Briquet, Rapporteur général durant toute la période des travaux de Nomenclature qui se voulurent vraiment internationaux, poursuit son effort de défense de l'expression francophone des Principes, Règles, Articles, Recommandations et Exemples, aussi complexes soient-ils, et ne renonce pas à tenter de désenclaver les botanistes francophones de la lourde mainmise anglo-saxonne sur les termes, le libellé, les démarches et procédures d'approbation et de mise en force du *Code international de la nomenclature botanique.* C'est là le motif, l'ambition et l'espoir du simple traducteur et éditeur de cette publication, en français, du *Code de Tokyo.*

Au reste, et pour les détails plus formels, comme les modalités de disposition typographique ou rédactionnelle, la version française du *Code* prend désormais en compte le fait que la rédaction du document officiel en anglais s'est rapprochée des usages français, fondés sur la logique typographique.

En particulier, les façons d'imprimer les noms scientifiques divergeant considérablement d'un pays à l'autre, c'est un des points sur lesquels le *Code* a pu varier d'une édition à l'autre, selon la date, le pays ou la langue. Une des manières d'atteindre l'uniformité a été depuis le *Code de Sydney,* de mettre en italique tous les noms scientifiques du rang de la famille à tous les rangs inférieurs, mais ceux-là seulement. Admettant l'illogisme de cette démarche, l'actuel Comité d'édition a pensé légitime de faire figurer en italique dans le *Code de Tokyo* tous les noms scientifiques qui sont soumis aux prescriptions du *Code*, alors que les désignations moins formelles restent en caractères romains. Par exemple, à l'Art. 13.1(d) les noms d'ordre *Uredinales, Ustilaginales,* etc. sont en italique, alors qu'un groupe informel comme les "champignons" reste en romain. Le Comité d'édition pense, sans vouloir imposer ses vues à d'autres publications scientifiques, que cette manière de typographier est la bonne. Le traducteur, éditeur de la version française qui s'était distancé des pratiques typographiques du Comité d'édition lors de l'édition de la traduction française du *Code de Berlin*, se résout, par souci d'uniformité à adopter les mêmes normes désormais dans la mesure où, si elles continuent à diverger quelque peu des usages typographiques traditionnels francophones, elles ont du moins désormais un fondement logique digne de respect.

Nos remerciements vont à tous ceux qui nous ont aidé à réaliser cette traduction et cette édition, notamment au Comité général de Nomenclature qui l'a approuvée, au Rapporteur général Werner Greuter, au Vice-rapporteur John McNeill et à leur collaboratrice Brigitte Zimmer qui nous ont communiqué sans retard et sous une forme informatisée efficace les diverses parties de la teneur définitive de la version anglaise, à ceux qui nous ont relu et corrigé, Vincent Demoulin, Philippe Clerc et Patrick Perret, ou qui se sont chargé avec diligence de l'élaboration technique du document final, comme Robert Meuwly.

Nous n'aurons garde d'omettre de remercier la Ville de Genève, son Conseil administratif et plus particulièrement M. Alain Vaissade, président du Département des affaires culturelles, qui assurent à nouveau la couverture des frais financiers de cette édition, ainsi que Rodolphe Spichiger, directeur des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève qui en a autorisé la publication.

Aux Africains, Américains, Canadiens ou Antillais, aux Européens, Français, Belges ou Suisses, aux Océaniens, à tous les botanistes francophones qui veulent le rester ou le devenir, cet ouvrage est dédié.

Hervé M. Burdet
Président de la Section de Nomenclature
Congrès de Tokyo